FICHE TECHNIQUE EXPOSANTS

Festival végétal et artisanal du made in Bocage Normand

3ème édition

Responsable d'agence : Simon FAVREL
Responsable de l'évènement : Lola Maillard
Interlocuteur principal exposant : Marie Ménard
Téléphone : 02 31 68 69 68
Mail : info@paysagesconseil.fr

Horaire d'ouverture au public (hors trail) : Samedi 24 avril 2027 - 10h00 à 18h00
Dimanche 25 avril 2027 - 10h00 à 18h00

Animation :

Les exposants souhaitant proposer des animations aux visiteurs sont invités à remplir la rubrique dédiée sur le bulletin de pré-inscription. Une fois validée, la proposition d'animation sera publiée sur le programme du festival. L'horaire sera confirmé en fonction des autres animations proposées.
Il est demandé que la gestion de l'animation soit gérée entièrement par l'exposant (de l'inscription sur réservation, à la gestion de l'animation le jour J).
L'animation aura lieu sur le stand de l'exposant.

Artisanal :

Ce festival a pour but de **valoriser les productions artisanales et locales**. Si ce n'est pas le cas, la réputation de celui-ci se délitera. Par conséquent, il vous est demandé de nous assurer **de ne pas effectuer de reventes** dans vos produits présentés. Pour les personnes travaillant avec des **marques célèbres**, nous vous demandons également de vous **munir d'une licence** en cas de contrôle.

Assurances :

Une attestation d'assurance responsabilité civile est **obligatoire** pour tout exposant. Les marchandises et le matériel exposés ne sont pas couverts par l'assurance de l'organisateur. L'exposant est le seul responsable de sa marchandise et de son matériel. L'entreprise décline toute responsabilité en cas de vol.

Caution :

Une caution pour confirmer l'inscription est demandée à **hauteur de 50€.** Elle doit être remise après la validation de l'inscription et avant le 8 février 2027. Celle-ci doit être **uniquement par chèque** à l'ordre de Paysages Conseil. Elle ne remplace pas le règlement. Le règlement ne remplace pas la caution. Le chèque ne sera pas encaissé et sera rendu une fois le festival terminé (le samedi ou le dimanche suivant les dates de présence), **samedi et Dimanche**, **après 18h00, au « Point Info ».**

Démontage :

Samedi 24 avril à partir de 18h00, si présence uniquement ce jour. Dimanche 25 avril à partir de 18h00. Aucun véhicule ne sera admis sur le site avant cette heure.

Electricité :

Une participation est demandée pour les exposants ayant besoin d'électricité, à hauteur de 20€ pour un jour et 30€ les deux jours.

Emplacement :

L'emplacement qui vous sera réservé, **vous sera fourni nu** (sans chaise, table, podium, estrade, barnum…). L'emplacement est déterminé par l'organisateur. L'exposant ne peut donc pas en choisir un autre. Le matériel est à la charge de l'exposant quelque soit son corps de métier. Nous sommes dans **l'impossibilité de fournir du matériel**.

Un emplacement attribué une année ne pourra pas être réattribué au même exposant l'année suivante afin de pouvoir alterner « les zones stratégiques » et stimuler la curiosité des visiteurs à découvrir une nouvelle disposition.

Gardiennage :
Paysages Conseil **prend à sa charge** le gardiennage avec une société agréée. Le site sera gardé dès le vendredi soir. Votre matériel reste néanmoins sous votre responsabilité, il devra être rangé et sécurisé.

Hébergement :
Paysages Conseil ne peut vous proposer d'hébergement.

Installation :
Le **montage des stands est fortement recommandé le vendredi 23 avril de 14h00 à 18h30**, un trail est organisé le matin du samedi 24 avril.
En cas d'impossibilité, notamment pour les exposants ayant des véhicules réfrigérés : Samedi 24 avril de 7h00 à 8h30, et le dimanche 25 avril de 8h00 à 9h00.
Evacuation obligatoire de tous les véhicules : Samedi : 8h30 ; Dimanche : 9h30.
Merci de respecter ces horaires. **Un numéro vous sera communiqué en amont** de l'évènement afin d'indiquer votre emplacement.

Nettoyage :
Chaque exposant devra effectuer le nettoyage de son stand et aura la gestion de ses propres poubelles après démontage. Merci de prévoir vos dispositions.

Organisateur :
Ce festival est organisé par Paysages Conseil, qui se donne le droit d'annuler cet évènement en cas de force majeure. Paysages Conseil s'engage à procéder au remboursement des sommes versés par les candidats exposants, à hauteur exclusive de leurs versements le jour de l'annulation.

Parking :
Un parking fléché vous est réservé à proximité du site. Un parking visiteur sera également à proximité et gratuit.

Règlement :
Aucune inscription ne peut être acceptée **sans paiement et sans attestation d'assurance**.
Inscription qui **sera validée en janvier 2027** après nous avoir retourné le bulletin de **pré-inscription en novembre 2026**, bulletin correctement complété, ainsi que le règlement.

Respect des conditions :
L'organisation Paysages Conseil est le seul habilité à donner l'autorisation d'installation. Il sera chargé de faire respecter les conditions générales de participation et reste disponible pour répondre à vos diverses questions d'organisation à tout moment.

Restauration :
Un service restauration et une buvette se trouveront sur le site.
Afin de faciliter vos achats et d'éviter l'attente à la cabane aux jetons le jour du festival, nous vous proposons de réserver vos jetons dès votre inscription. Les jetons non utilisés sont remboursables. Une file d'attente dédiée aux bénévoles et aux exposants sera également mise en place afin de permettre de bénéficier d'un accès prioritaire.

Tarif exposants :
35 € par jour / 50€ le weekend.

Trail :
Un trail se déroule le samedi matin et permet de sensibiliser une nouvelle catégorie de visiteurs. Une fois votre inscription validée, vous aurez la **possibilité de proposer des lots à offrir aux gagnants**.

Validation de l'inscription :
Pour rappel, notre **site est limité en place.** Suite à une forte demande, et afin de proposer des nouveautés aux visiteurs et de laisser la possibilité à de nouveaux exposants de s'installer, les demandes d'inscriptions seront prises dans un premier temps via des bulletins de pré-inscriptions qui seront envoyés en septembre. Nous demanderons votre retour au plus tard pour novembre 2026. Nous validerons ou non votre participation en janvier 2027.